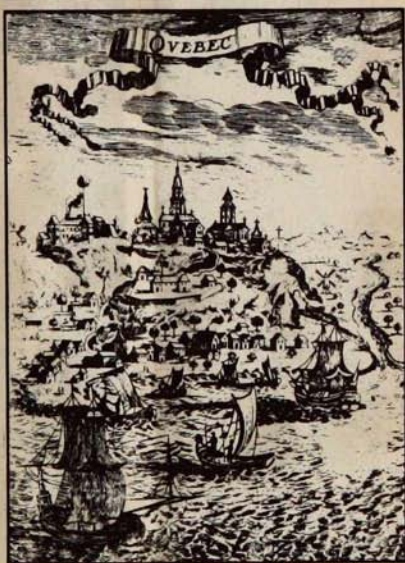


971.4032

C4699c

1924



Bibliothèque Nationale du Québec

CONFÉRENCE

sur le

CANADA FRANÇAIS

PAR

L'ABBÉ F. CHARBONNIER

DOCTEUR ÈS-LETTRES

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PARIS, Société de l'Ardèche Parisienne, 3 *Juillet*,
LYON, Externat Ste-Marie, 7 *Juillet* ;
AUBENAS (Ardèche), Institution St-Michel, 13 *Juillet*,
Pensionnat de St-Joseph, 17 *Juillet*.

1924

BOURG-ST-ANDÉOL
IMPRIMERIE CHARRE



Nihil obstat :

E. MÉNARD,
censor.

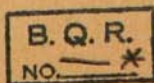
Imprimatur :

VIVARIU, die 27 a octobris 1924,

HILAIRE, v. g.

971.4032
C 4699c
1924

P
917.14
C 372c



J'adresse par avance mes excuses aux Canadiens Français qui liront cette conférence, pour les erreurs ou inexactitudes qui ont pu s'y glisser. Acclimaté depuis deux ans à peine au Canada, je ne saurais prétendre à tout connaître de ce grand pays.

J'ai voulu livrer à mes compatriotes, comme je le dis dans les premières pages, mes impressions personnelles sur la Nouvelle-France. Bien que ces impressions aient été contrôlées par quelques Canadiens de marque qui m'ont encouragé à les publier, je ne les tiens pas pour définitives. Mes amis Canadiens voudront bien y trouver simplement le témoignage de ma reconnaissance pour l'accueil dont j'ai été l'objet à Montréal, à Québec, à Ottawa, et l'expression de ma bonne volonté pour les faire aimer dans l'Ancienne France, comme ils m'ont appris à les aimer durant mon premier séjour parmi eux.

Mirabel (Ardèche), 20 août 1924.



Conférence sur le Canada Français

MESDAMES, MESSIEURS,

J'ai été pris d'hésitation lorsque je préparais cette conférence sur le Canada : les relations sont devenues si faciles entre l'Ancien et le Nouveau Continent qu'il y a presque impertinence à vouloir instruire des Français sur ce qui se passe là-bas, et l'on risque toujours d'encourir le ridicule d'avoir, quatre siècles après Christophe Colomb, « découvert une deuxième fois l'Amérique ».

Dépêches, radios, journaux, magazines, autant de véhicules d'idées qui sillonnent l'Océan en tous sens et créent un perpétuel échange de nouvelles, de renseignements pittoresques, littéraires et scientifiques. D'excellents ouvrages ont été publiés sur le Canada contemporain : *Maria Chapdelaine*, de Louis Hémon, n'est qu'un roman à succès ; c'est comme un poème épique sur la période de colonisation, aux postes avancés du Lac Saint-Jean, dans la partie nord de la Province de Québec ; j'aurai occasion de mettre au point les idées que renferme ce livre.

Mais vous avez pu lire des œuvres autrement documentées : M. Louis Arnould, ancien professeur à l'Université de Montréal, actuellement professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers, a réédité chez Mame et de Gigord, en 1923, son travail consciencieux : *Nos Amis les Canadiens*, avec une préface d'Etienne Lamy. — André Siegfried, après un voyage d'études, avait fait paraître, en 1906, chez Armand Colin : *Le Canada, les deux races, Problèmes politiques contemporains*. Bien que la mentalité protestante de l'auteur ne lui ait pas permis de comprendre le catholicisme du Canada Français, et qu'il ait blessé les profondes convictions religieuses de nos arrières-cousins de là-bas, son livre abonde en renseignements précis, puisés aux meilleures sources, surtout dans le domaine politique.

Parlerai-je de la Mission Fayolle, qui eut lieu après la guerre ? A la suite de cette randonnée, à laquelle prirent part le maréchal Fayolle, Mgr. Landrieux, évêque de Dijon, la comtesse de Bryas, le marquis de Créqui-Montfort, Albert Bernard, le commandant de Marignac, le comte et la comtesse de Warren, un

compte rendu en fut donné dans la brochure intitulée : *Au Canada*, et préfacée par Gabriel Hanotaux (Bibliothèque France-Amérique).

Le Correspondant, de mars 1923, contenait une remarquable étude de Henri de Noussane sur « La survie de la langue et de la pensée française au Canada ».

Enfin, Georges Goyau a écrit, cette année, pour la *Revue des Deux Mondes*, une série d'articles sur les origines religieuses de la Nouvelle-France, matière qui convenait éminemment à l'auteur de l'histoire religieuse de notre France à nous.

Les Acadiens, fraction Est du Canada Français, ont été célébrés magnifiquement par Emile Lauvrières, dans son livre : *La Tragédie d'un peuple*, imprimé en 1923.

J'arrive bon dernier dans le cortège de ces illustres écrivains, auxquels, du reste, je ne songe nullement à me comparer, de près ou de loin, moi, « frère inconnu de si glorieux frères », selon la parole du poète que j'accommode à la circonstance.

Si mes loisirs me le permettent, plus tard, dans un avenir problématique, j'écirai peut-être un livre à l'usage de la jeunesse, pour lui faire mieux connaître la France du Nouveau-Monde. Mais, pour l'instant, je vous renvoie aux auteurs qualifiés dont il vient d'être question.

Vous avez dû lire, au surplus, les articles des journaux sur le *Train Exposition* canadien qui a parcouru la France l'été dernier, et beaucoup d'entre vous sont allés le voir à son passage à Paris, d'après les lettres que j'ai reçues. Vous avez également suivi avec intérêt le *Pèlerinage canadien au pays des aïeux*, en souvenir de Montcalm et de Mgr. de Montmorency-Laval, à Vauvert, à Montigny-sur-Avre et à l'Eglise de Saint-Germain-des-Prés. Le pèlerinage de Vauvert se renouvelle cet été, à l'occasion du Congrès eucharistique d'Amsterdam, où le Canada sera représenté.

Vous le voyez, mes chers Compatriotes, je ne viens pas ici avec la folle prétention de vous instruire, mais plutôt de vous faire connaître mes impressions personnelles sur mon séjour dans le Canada Français, depuis Noël 1922.

C'est uniquement à ce point de vue que je ne risque pas de faire du plagiat. J'ai toujours enseigné à mes élèves qu'il n'y a pas deux âmes, pas plus que deux figures qui se ressemblent parfaitement depuis l'Eden ; les mêmes objets peuvent donc produire des vibrations nouvelles sur les derniers venus : *non nova, sed nove*.

Or, Mesdames et Messieurs, mon cœur a vibré intensément à la rencontre de cette race si française ; j'ai vu là-bas comme une branche de ma famille que je connaissais seulement par les relations des voyageurs. De prime abord, nous nous sommes reconnus, nous avons senti que nous nous aimions depuis toujours, en dépit des distances. Ce que je vous ai dit dans ma narration de la fête de Noël à mon débarquement en 1922, ce que je vous ai raconté dans mes divers articles ou lettres

imprimées, je me plais à vous le redire. J'ai été saisi, à peine arrivé, par la puissante étreinte d'une France qui nous aime et qui m'a donné les plus touchants, les plus tendres témoignages de son indéfectible amitié.

Qu'il me soit donc permis de vous faire part de mes citations ; j'ai vécu double pendant ces 18 mois ; vie intense matérielle, sans doute, car le Canada est américain par sa formidable puissance agricole et industrielle ; mais vie intense morale, surtout, en analysant jusqu'aux moindres fibres de cette âme où j'ai reconnu ce qu'il y a de meilleur dans notre glorieux passé. Tels sont les deux points de vue où je me suis placé pour vous parler ce soir.

PREMIÈRE PARTIE

Malgré tout ce que les hommes compétents ont pu dire ou écrire sur le Canada, beaucoup de Français ignorent qu'aucun pays ne ressemble moins à une possession anglaise que les Provinces de l'Est Canadien ; nos amis et proches parents d'outre-mer ont le sourire lorsqu'ils reçoivent quelque réclame écrite en mauvais anglais, de la part des compagnies ou maisons de commerce parisiennes. N'ai-je pas eu dans mon courrier, il y a quelques mois, toute une brochure anglaise que m'envoyait un doyen de Faculté de France, en guise de propagande auprès de la jeunesse canadienne qui m'entoure ? Je me suis bien gardé d'en donner communication sous cette forme, pour ne pas justifier notre réputation hors de nos frontières : « Un Français, dit-on, est un monsieur décoré qui ne sait pas sa géographie ». Cela tient, sans doute, aux charmes prenants de notre sol, lequel captive nos regards et notre cœur sans nous permettre de porter ailleurs notre attention.

Mais, de nos jours, il est indispensable de savoir que le Canada de l'Est est composé de la Province de Québec, habitée par les descendants de notre commune souche ; ajoutez-y les Acadiens, vieux bretons répandus dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, sans compter l'Île du Prince-Edouard, à l'embouchure du Saint-Laurent. Alors que les races anglaise et américaine ne se renouvellent que par l'immigration, les quelques milliers de Français débarqués au xvii^e siècle sont devenus un peuple assez fort pour se répandre même dans les provinces voisines qui font partie des Etats-Unis. Tout ce groupe compact englobe 5 millions d'habitants parlant notre langue et conservant notre civilisation avec un respect religieux ; ces immenses territoires sont 7 ou 8 fois plus grands que la France.

En poussant vers l'Ouest, on trouve d'abord la Province d'Ontario, déjà envahie par les Canadiens-Français qui en disputent le sol aux Canadiens de langue anglaise ; viennent

ensuite le Manitoba et la Saskatchewan, où l'on découvre des ilots de paysans français, fidèles à leurs traditions ; enfin, avec l'Alberta et la Colombie Britannique, nous atteignons l'Océan Pacifique et nous ne rencontrons des compatriotes qu'à titre d'exception.

Vous aurez une idée de ces territoires aux perspectives infinies, lorsque je vous dirai que, d'une rive à l'autre, la distance est aussi grande qu'entre la France et l'Amérique, 5.000 kilomètres environ ; il faut 6 jours de chemin de fer pour se rendre d'Halifax ou de Saint-Jean, sur l'Atlantique, à Vancouver, sur le Pacifique ; les différentes voies ferrées qui desservent ces pays, de l'est à l'ouest, ont à peu près la même longueur que la ligne parallèle qui, aux Etats-Unis, joint New-York à San-Francisco.

Voilà à quoi se réduisent les « quelques arpents de neige », dont faisait bon marché le spirituel Voltaire, au XVIII^e siècle, lorsque la défaite de Montcalm à Québec nous fit perdre cette partie du Nouveau-Monde.

En fait de neige, il y a surtout les territoires qui sont au nord des Provinces que je viens d'énumérer : le Yukon, à l'ouest, qui se prolonge, par l'Alaska, région cédée par l'Angleterre aux Etats-Unis, jusqu'au détroit de Behring et les terres, dites du Nord-Ouest, qui touchent aux glaces polaires et descendent jusqu'au Groënland, autour de la baie d'Hudson, vaste mer intérieure. Dans ces régions septentrionales, où le soleil ne se couche pas en été et ne se lève pas en hiver, habitent les Esquimaux, que nos vaillants missionnaires travaillent à convertir. Vous savez qu'un Ardéchois de marque, Mgr. Pascal, a conduit des religieux français, des Oblats, jusqu'au fleuve du Mackenzie, qui se jette dans l'Océan Glacial Arctique.

Mais nous voilà bien loin des pays que j'habite. Ces diverses provinces forment ce qu'on appelle le *Dominion*, ou *Confédération du Canada* et répondent à la devise inscrite au bas des armoiries nationales : « A mari usque ad mare — D'une mer à l'autre ». (Psaume 72).

Puisque j'ai à vous parler surtout du Canada Français, je me contenterai d'ajouter pour mémoire, aux considérations générales ci-dessus, quelques mots sur la configuration du sol entre les deux Océans. Vers l'Ouest, avant d'arriver sur les côtes du Pacifique, la *Riviera* canadienne où règne un climat des plus doux, se dressent les Montagnes Rocheuses, derniers contreforts de cette vaste chaîne qui sert d'arête aux deux Amériques et s'étend jusqu'à l'Amérique du Sud sous le nom de Cordillère des Andes. Les diverses lignes de Chemins de fer qui traversent les Montagnes Rocheuses en gravissent les pentes sous des tunnels pendant la saison des neiges, et à ciel ouvert durant l'été.

La Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario, au centre, sont d'immenses plaines favorables à la grande culture. Mais, dans

l'Ontario, on est déjà au pays des grands Lacs : Lac Supérieur, Lac Michigan, Lac Huron, Lac Érié, Lac Ontario, réservoirs illimités d'où sortent le Mississipi, qui va aux Etats-Unis et le Saint-Laurent qui arrose la Province de Québec. Entre les Lacs Érié et Ontario coule la rivière du Niagara, dont les chutes appartiennent pour la meilleure part au territoire canadien.

La Province de Québec a une configuration des plus variées : les Montagnes Laurentides, au nord du Saint-Laurent, offrent des panoramas grandioses sur les plaines du Sud. Mais ces plaines elles-mêmes sont sinueuses par endroits, comme à Montréal, bâti sur le versant du Mont-Royal, qui a donné son nom à la ville, ou comme au sud du Saint-Laurent, à peu près en face de la grande cité, où les monts Saint-Hilaire et Saint-Bruno sont couronnés de verdure ; le Mont Saint-Bruno finit en amphithéâtre et l'on peut voir, au sommet, un lac aux eaux limpides autour duquel serpente une route capricieuse. Les hautes futaies qui couvrent ces deux monts sont de même nature que nos grands arbres des forêts qui avoisinent Paris. J'ai eu l'illusion de la terre natale dans une excursion qu'on m'y a offerte l'été dernier.

Dans les environs de Québec, la rivière du Saguenay forme des gorges qui ne cèdent en rien à celles du Tarn ou de l'Ardèche ; c'est un centre de tourisme très fréquenté.

Le Saint-Laurent n'est pas un fleuve ordinaire : c'est le fleuve géant qui, sorti des grands lacs, s'achemine vers l'Atlantique, tantôt par des couloirs relativement étroits, tantôt à travers des nappes d'eau profondes, qui font penser au Rhône franchissant le Lac de Genève ; à Montréal, la rive nord est reliée à la rive sud par le Pont Victoria, appelé à juste titre une des merveilles modernes : sur un parcours de 2 kilomètres 500, ce pont fut d'abord lancé sur le fleuve sous forme de tube métallique ; à l'heure actuelle, c'est un tissu robuste de poutres de fer entrecroisées ; au centre est établie une ligne de chemin de fer à double voie ; sur les côtés, une ligne de tramways d'une part, avec passage pour les piétons ; sur le flanc opposé, une route où les véhicules peuvent circuler dans les deux sens.

Mais déjà, cette magnifique œuvre d'art ne suffit plus au trafic ; des « ferry-boats » complètent le service, capables de porter une vingtaine de voitures et nombre de passagers. On avait songé à construire un immense tunnel sous le fleuve ; mais les derniers projets comportent un pont semblable à celui de Québec, sous lequel les Transatlantiques pourront parader sans baisser pavillon, avec leurs mâts dont vous savez la hauteur.

Car les vaisseaux océaniques arrivent jusqu'à Montréal durant tout l'été : à chaque voyage du *Minnedosa*, sur lequel s'effectua ma première traversée et qui me ramènera là-bas en septembre, je rends visite au sympathique navire de la Compagnie dite « Canadian-Pacific-Railway ». Il n'y a que les plus

gros mastodontes comme les *Empress*, jaugeant plus de 16.000 tonnes, qui s'arrêtent à Québec.

Au-delà de Montréal, en remontant vers la source du fleuve, circulent seulement les bateaux de moyen tonnage ; comme le lit du cours d'eau est assez inégal et dessine des descentes rapides, à partir de cet endroit, des pilotes habiles franchissent hardiment, d'amont en aval, ces pentes dangereuses qui donnent un léger frisson aux passagers. Pour revenir d'aval en amont, il y a des canaux avec écluses. Il faut dire que le Saint-Laurent n'a plus son ancien niveau, depuis que les Etats-Unis puisent dans les Grands Lacs, par des canalisations formidables, les eaux nécessaires aux égouts de Chicago. Des écluses sont projetées pour régulariser le courant, car les dragages multipliés, où l'on a englouti des sommes énormes, n'ont pas donné les résultats attendus.

Tout ce que je viens de dire concerne la belle saison, d'avril en novembre. Après l'automne, qui semble ne plus finir et dont les journées se terminent parfois en aurores boréales, on voit arriver sans crainte les charmes de l'hiver. Bien que l'Est-Canadien soit sensiblement à la même latitude que la France, vous savez qu'il ne bénéficie pas, comme nos côtes européennes, des avantages du Gulf-Stream, ce courant de chaleur dont quelque savant paradoxal a nié l'existence : parti des côtes africaines équatoriales, ce fleuve marin traverse l'Océan jusqu'au Golfe du Mexique et revient réchauffer le sol français.

On s'en rend bien compte quand on traverse l'Atlantique en décembre : aux approches de Terre-Neuve, les navires se couvrent de givre, un vent glacial vous fouette le visage, les mouettes frissonnantes du Nouveau-Continent viennent saluer leurs sœurs d'Europe qui suivent fidèlement chaque vaisseau : « C'est, disent les voyageurs habitués à cette transition, le vent du Canada ! ».

Ce vent n'est pas plus méchant que d'autres ; il ne produit pas de tempêtes plus redoutables que celles que nous avons essuyées en 1922, en quittant les rives anglaises ; les dangers des vagues monstrueuses, hautes comme des montagnes, que l'on franchit ou que l'on coupe alternativement, font place aux périls des *icebergs*, monceaux de glaces flottantes que les pilotes observent avec des instruments de haute précision.

Les ingénieurs américains, dont on sait l'esprit d'entreprise, ont songé à dévier, par une digue lancée en plein Océan, le Gulf-Stream pour en faire bénéficier le Labrador et la Baie d'Hudson. Un projet plus sérieux, réalisable à peu de frais, consisterait à fermer le détroit compris entre le Labrador et Belle-Isle, pour empêcher les glaces polaires de venir encombrer l'embouchure du Saint-Laurent.

En attendant que ces projets se réalisent, le fleuve majestueux ne résiste pas à l'emprise de l'hiver : coulant du sud-ouest au nord-est, il se glace d'abord dans sa partie inférieure, vers l'Océan, et les glaçons venus des Grands-Lacs s'accumulent

peu à peu pour former une surface des plus résistantes. Des équipes de cantonniers aménagent des routes sur ces eaux solidifiées, et, de décembre à mars, les véhicules les plus lourds circulent d'une rive à l'autre ; on a fait passer, une année, des trains entiers sur une voie improvisée dans les mêmes conditions.

L'hiver dernier, j'ai fait plusieurs belles promenades sur ces chemins nouveau genre, jalonnés par des sapins sans racines ; les Hébreux qui traversèrent la Mer Rouge à pied sec auraient peut-être envié cette façon de franchir les eaux. Un dimanche, arrivé à Montréal après la traversée, j'ai vu que le thermomètre Farenheit marquait 32° au-dessous de zéro, ce qui équivaut à 40° centigrades environ. Mais cette température est si saine, elle ravive le sang à de telles profondeurs qu'on n'en est nullement incommodé. Si les joues ou les oreilles se raidissent et s'insensibilisent, vite une vigoureuse friction de neige, et la circulation sanguine se rétablit.

Il ne faut pas songer aux élégants pardessus ou douillettes en usage en France ; les ecclésiastiques eux-mêmes revêtent, sur leur soutane, de chaudes fourrures, avec, sur la tête, des casques à poil que la liturgie n'a pas prévus. Les pieds sont garantis par des « claques » en caoutchouc qui empêchent de glisser sur la neige ou la glace.

C'est la saison des sports d'hiver : dames élégantes, messieurs snobs, écoliers en congé dévalent les pentes du Mont Royal en skis, en tobogans, et c'est une joie folle que ces courses échevelées à travers un dédale de voies descendantes. On refait l'ascension avec des raquettes aux pieds et des alpenstocks aux mains. Le soir venu, grandes illuminations en des palais féériques, construits en glace translucide.

En ville, aucun service de tramways ou autobus n'est interrompu par cette température plus qu'hivernale : les couches de neige disparaissent rapidement dans les égouts réchauffés par l'eau des usines ; on laisse pourtant assez de neige pour permettre aux voitures transformées en traîneaux de glisser à travers les rues ; de vigoureux cheveux ferrés à glace font entendre la symphonie de leurs grelots argentins ; c'est une des notes pittoresques d'Ottawa, de Montréal et de Québec.

A la campagne, les grandes routes en simple macadam ne résisteraient pas au double travail du gel et du dégel ; elles sont garnies d'une épaisse couche de ciment ; on se contente de fouler la neige avec de puissants rouleaux, ce qui fait des chemins idéalement beaux pour les voitures à patins, y compris les voiturettes d'enfants. Sur les trottoirs, des charruées spéciales tracent un passage à chaque chute de neige. Sur les voies ferrées de longue distance, des locomotives munies de rotatives font voler de part et d'autre de la voie, la neige fraîchement tombée ; ces instruments sont du reste connus en France sur les voies de haute altitude.

Un soleil radieux illumine presque toujours ces immenses

espaces immaculés : le roi de la lumière se lève et se couche cinq heures plus tard qu'en France ; mais ses rayons n'arrivent que très rarement à dissiper le brouillard ; ils gagnent en éclat ce qu'ils perdent en chaleur.

Cependant, avril arrive et le soleil va retrouver sa puissance de calories. C'est un moment solennel que celui où le fleuve « bouge ». Des convois se sont trouvés parfois isolés sur des îles flottantes. Comme je vous l'ai dit, le Saint-Laurent coule du sud-ouest au nord-est, et il en résulte que le dégel est plus précoce dans son cours moyen qu'à son embouchure : terrible anomalie de la nature ! Les glaces s'amoncellent, tendant à forcer le passage ; mais les couches intactes en aval résistent ; des barrages s'élèvent, parfois formidables, qui ont produit en 1911 des inondations désastreuses.

Le génie humain, qui a déjà vaincu tant d'obstacles dans ce pays fécond en prodiges, s'évertue à dégager l'embouchure du fleuve à l'aide de lourds bateaux brise-glaces, dont l'éperon gravit les couches encore dures et épaisses pour les écraser sous des poids d'exceptionnels tonnages. Bien que ce procédé n'ait pas encore complètement réussi, non plus que les tentatives de mines à la dynamite pour faire sauter les blocs qui obstruent les eaux, tout fait espérer que les écluses dont j'ai parlé ralentiront le cours du Saint-Laurent et obvieront à de nouvelles catastrophes.

Durant une ou deux semaines, quand tout va pour le mieux, le centre du fleuve charrie des surfaces immenses de glaçons, jusqu'à l'île d'Anticosti, qui appartient à M. Menier (bien connu chez nous par ses chocolats), jusqu'à Saint-Pierre et Miquelon, possessions coloniales françaises habitées par nos pêcheurs qui retrouvent, au printemps, ceux qui viennent de France pour pêcher la morue à Terre-Neuve.

L'hiver est fini ; dans les forêts, les érables se mettent à distiller le sucre en liqueur, dont je vous ai parlé au cours du printemps 1923, dans une lettre reproduite par notre journal *l'Ardèche Parisienne*. Durant l'hiver, seuls les moineaux, longtemps inconnus au Canada et importés d'Angleterre, sont capables de résister au froid ; mais, au printemps, les oiseaux migrants arrivent de Floride et de Californie : les grives, les merles, les pinsons, les rossignols marquent le réveil de la nature.

Dès le mois de mai, une végétation luxuriante se développe comme par enchantement ; c'est la saison des semailles, car là-bas, seul le sarrasin résiste à l'hiver. Blé, seigle, maïs (appelé blé d'Inde, *Indian Corn*) sont confiés à la terre généreuse et, au moins d'août, tout est mûr à point pour la moisson. Durant l'hiver, la nourriture des bestiaux est assurée, non seulement par le fourrage sec comme chez nous, mais par du maïs vert entassé hermétiquement en des sortes de puits, ou plutôt de tours cimentées appelées *silos*. Les plantes vertes

fermentent ainsi sans se corrompre et fournissent à la « gent laitière » un régal et un aliment.

A cela près, la culture est la même que chez nous ; les environs de Montréal, transformés en jardins, produisent des concombres, des fraises, des bleuets, sorte de prunelle sans noyau, des airelles (appelées atakas) et des melons dits « français » qui sont d'un parfum pour le moins aussi exquis que ceux de Cavaillon. La graine vient d'ailleurs du midi de la France et justifie leur nom.

De la Floride, de la Californie, citées tout à l'heure, nous arrivent les primeurs, les ananas, les bananes, les oranges, et un gros fruit à peine connu en Europe, croisement de l'orange et du citron, nommé *grape-fruit* en anglais et *pamplemousse* en français, hors-d'œuvre de premier ordre pour le repas du matin ; j'en ai apprécié les effets antibiliaires durant ma première traversée. Je tiens à vous dire en passant que la première et rapide surprise du mal de mer, qui ne devait plus revenir, était imputable sans doute à mon goût dépravé pour la salade de concombres ! Reste de mes inclinations méridionales ! Manger une grosse salade de concombres, épicée à l'anglaise, au mois de décembre, en plein océan, il y avait de quoi déclancher la révolte de l'estomac ! Mais c'était un luxe si tentant ! Manquant de ferme-propos après la première expérience, j'ai récidivé à plusieurs reprises, et, pour le coup, avec plein succès. Le *sea-sickness* était définitivement tombé à l'eau !

Vous voyez, Mesdames et Messieurs, que l'alimentation de là-bas n'est pas tellement différente de la nôtre ; on mange moins de pain et beaucoup plus de pommes de terre, sans doute par un reste d'habitude qui remonte aux premiers colons ; dans nos campagnes, il y a deux siècles, les tubercules, récemment acclimatés sur notre sol par Parmentier, constituaient le plat de résistance, même à la table des rois ; là-bas, la mode est restée, et la pomme de terre n'est guère connue que sous le vocable anglais de « patate ». Ceux qui veulent des menus absolument parisiens trouvent à Montréal plusieurs restaurants à leur goût (Kherulu Odiau), au tarif abordable de trois quarts de dollar, soit 8 à 9 francs.

Et le vin, direz-vous, le généreux « pinard » qui a gagné la guerre, est-il oublié ? Il n'en est rien, par bonheur ; dans la Province de Québec, le régime sec des Etats-Unis n'a pas eu de succès. Peut-on rester Français sans boire du vin ? Il est vrai que, même dans les restaurants de New-York, le patron ne manque pas d'offrir au client un petit verre de liqueur, en dépit de la prohibition ; un de mes confrères qui a traversé la grande République le mois dernier, m'en a donné des nouvelles. Durant tout l'été, les rois du dollar viennent s'alimenter dans les caves et magasins du Canada Français : la loi est faite seulement pour les pauvres diables peu débrouillards.

On fabrique du vin sur les rives du Saint-Laurent, et avec du raisin authentique ; les moins fortunés emploient les fleurs des

salades des champs ou les feuilles de rhubarbe qu'ils font fermenter avec du sucre ; cette boisson est un succédané d'une particulière finesse. Mais le vrai jus de la treille provient surtout des vignes, qui abondent dans région des Grands-Lacs ; c'est là, du reste, que nos grands viticulteurs français allèrent prendre les plants de Riparias et de Clintons destinés à régénérer les vignobles de la vieille France, après la crise du phylloxera.

A côté de ces crûs de qualité courante, les vaisseaux nous apportent les bouteilles authentiques de Bordeaux, de Bourgogne et de Champagne, choisies parmi les meilleures marques.

Depuis plusieurs années, le Gouvernement provincial de Québec a le monopole des vins et liqueurs importés ; il réalise dans ce commerce d'énormes bénéfices destinés à amortir la dette de guerre et à subventionner largement les Universités et Collèges. Les *cafés*, *estaminets* ou *bistros*, appelés là-bas *tavernes* sans que ce mot comporte de défaveur, ont des licences spéciales pour servir de la bière et autres boissons sans alcool. La *Commission*, chargée du débit en détail des spiritueux, a des magasins dans les principaux centres, et ne livre jamais qu'une quantité limitée des articles dont elle a la garde. Sur dénonciation de sa femme, après contrôle du Curé et du Maire, un habitué de la dive bouteille est frappé d'interdit pour quelque temps ; il se trouve ainsi dans l'impossibilité de gaspiller son argent et de nuire à sa santé et à sa famille.

Se mettre en goguette s'appelle là-bas « prendre une brosse ». Un prêtre français, appelé à confesser dans un pèlerinage, n'en revenait pas de cette formule mystérieuse et il conseillait à ses pénitents de « rendre la brosse dérobée ». Intrigué enfin par le retour des mêmes accusations, il demanda au directeur du pèlerinage s'il y avait dans le voisinage une fabrique de brosses. Les confrères canadiens s'esclaffèrent de rire au récit de cette méprise : les brosses étaient « restituées » depuis longtemps !

Inutile de vous dire que cette spécialité de « brosses » est devenue rare depuis les sages mesures adoptées par la Province de Québec. Ce ne sont pas les femmes des ouvriers qui songent à s'en plaindre. Il y a là, convenez-en, un juste milieu entre la prohibition féroce et hypocrite des Etats voisins, et la multiplication des « pieds humides » établis dans nos villes de France, et même dans nos campagnes. Il faut le reconnaître en toute loyauté.

Les monopoles d'Etat n'atteignent ni le tabac, ni les allumettes, ni les téléphones, ni les télégraphes ; des Compagnies privées s'en acquittent à la plus grande satisfaction du public. Seul, le service postal est géré par l'autorité fédérale d'Ottawa, laquelle a également sous sa juridiction une des Compagnies de Chemins de fer qui desservent le pays, dite *Canadien National*.

Mais la plus importante organisation des voies ferrées est due à l'initiative du *Canadien-Pacifique*, entreprise de trans-

ports qui fait le tour du monde par terre ou par mer ; une gestion méticuleuse, qui a prévu jusqu'aux moindres détails dans un si vaste organisme, accumule chaque année des richesses dans les coffres-forts de cette Compagnie, dont les titres font prime partout et dont les chèques de voyages sont admis dans toutes les banques. Le bureau central est à Montréal ; vous avez aussi un bureau à Paris, rue Scribe, si jamais l'envie vous prend d'aller visiter le Canada.

Là-bas, les Chemins de fer ne sont pas divisés en réseaux comme en France. Chaque Compagnie fait concurrence à ses émules sur les mêmes territoires, et il n'est pas rare de voir, comme entre Québec, Montréal, Ottawa et Toronto, trois ou quatre lignes sensiblement parallèles qui se disputent voyageurs ou marchandises, et rivalisent de vitesse et de confort. Les voitures ne sont pas aménagées comme en Europe : ce sont de vastes appartements, avec un couloir central et des sièges luxueusement disposés de part et d'autre. Les « pulman » sont de véritables salons ambulants. Dans les trains à longs parcours, un dispositif spécial permet de transformer chaque voiture en wagon-lit ; on y dort bien, je vous l'assure, pour en avoir fait l'expérience.

Ne vous imaginez pas que les voies ferrées soient encore construites comme chez nous et clôturées avec le même soin : sauf dans la traversée des centres populeux, il n'y a aucune barrière : une cloche se balance au centre de la locomotive pour mettre en garde le public contre toute imprudence ; d'énormes pancartes remplacent nos gardes-barrières : *Safety first! Attention!*

Tout sent l'improvisation dans ces pays neufs, mais une improvisation intelligente et pratique. En débarquant à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), vous apercevez d'énormes constructions en bois, ce qui vous explique le nombre et l'importance des incendies dont vous parlent les journaux ; mais les Compagnies d'assurances sont là pour couvrir les pertes et permettre de bâtir plus solidement, en matériaux incombustibles. Il fallait d'abord vivre, au début de la colonisation, et le même problème tourmente les actionnaires des entreprises nouvelles : c'est la fièvre de réaliser des dividendes sans retard : *time is money!*

Pour vous faire comprendre le peu de cas que l'on fait là-bas du feu, voici un fait typique, qui m'a été raconté à Ottawa : un Supérieur de la Société des Oblats présidait un jour un grand banquet : on vient lui annoncer que son église est en feu. Il demande s'il est possible de sauver quelque chose : comme on lui répond qu'on a mis à l'abri tout ce qui pouvait échapper aux flammes, dans ce vaste édifice, il dit tranquillement : « Eh bien ! on le rebâtera ». Et le banquet se termina sans plus d'émotion.

Les constructions sont ultra rapides au pays de la vie intense : un entrepreneur a mis deux mois, l'an dernier, pour

livrer une coquette maison bâtie près de l'Eglise de Longueuil ; ce *cottage* n'est pas en bois, mais en briques du plus bel effet. Un immense édifice de Montréal, à 10 étages, a surgi en quatre mois : une fois posée la cage en fer qui est le canevas de la maison, les maçons, menuisiers, serruriers, travaillent à tous les étages ; il arrive que les maçonneries sont beaucoup plus avancées au sommet qu'à la base.

A Montréal, non plus qu'à Québec et à Ottawa, nous n'avons pas le bénéfice (bénéfice contestable) des *sky-scrapers*, les fameux *gratte-ciel* de New-York, justifiés par le manque de terrain dans cette ville encaissée entre deux bras de mer. La cité de Montréal, qui compte déjà près d'un million d'habitants, tient au bon goût et à l'élégance, non moins qu'à l'air et à la lumière : les édifices ne doivent pas s'élever au-delà de douze étages.

Vous avez sans doute appris par les journaux le transfert rapide, du bout d'une rue à l'autre, qu'a subi une maison en pierre, de dix étages, qui gênait une nouvelle construction : ce tour de force des ingénieurs américains s'est effectué sans déranger le moins du monde les locataires de l'immeuble. J'ai vu le bâtiment après sa promenade : il était aussi solide sur ses bases qu'avant d'avoir été déraciné. L'exploit n'est pas nouveau et s'était déjà produit à plusieurs reprises aux Etats-Unis.

N'allez pas croire pour autant que Montréal soit une ville entièrement américanisée ; ses avenues et ses rues perpendiculaires n'empêchent pas qu'elle contient de précieux souvenirs français ; il en sera question tout à l'heure. Au lieu de numérotter les diverses artères de la cité, on leur a jalousement conservé les noms qui rappellent l'héroïsme des ancêtres ou le souvenir des personnages contemporains : rue Napoléon, rue Montmorency, rue Chateaubriand, rue Montcalm, avenue Papi-neau, rue de Lorimier, avenue Champlain, rue Jacques Cartier, rue Jeanne-Mance, rue Jeanne-d'Arc. Ne vous étonnez pas que les noms religieux abondent, dans ce centre du catholicisme : Boulevard Pie IX, rue Notre-Dame, Boulevard Saint-Joseph, avenue Saint-Laurent, rue Sainte-Rose-de-Lima. Tous ces noms ne sonnent-ils pas agréablement à des oreilles chrétiennes et françaises ? Il n'en va pas autrement à Québec et à Ottawa.

Je n'ai pas été peu surpris en lisant, sur la carte, et en vérifiant ensuite dans mes pérégrinations les vocables qui désignent les villes de moindre importance : Argenteuil, Bordeaux, Verdun, Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Eustache, Saint-Philippe, et Longueuil que j'habite, réplique de Longueuil en Normandie. N'ai-je pas découvert un Mirabel, qui me rappelle la paroisse du Vivarais où mon frère est curé ? Pour comble de coïncidence, un des échevins de Montréal (Canada), M. Gabias, est originaire de Montréal (Ardèche). Un instituteur, M. Parayre, est né également dans nos Cévennes et y compte des parents que je connais. M. l'abbé Dimberton, professeur de rhétorique au Collège, est né à Saint-Péray et vient y prendre ses vacances

cette année. Le consul actuel, M. le Baron de Vitrolles, a habité Saint-Félicien durant sa jeunesse ; il a sa famille à Vitrolles (Basses-Alpes). Un importateur de produits français, M. Nougier, est natif de Vals-les-Bains où je compte le rencontrer, puisqu'il vient, lui aussi, respirer l'air du pays durant cet été.

Je n'en finirais pas si je voulais vous énumérer toutes les rencontres de ce genre.

Oui, j'habite un pays français par tous ses éléments moraux d'hier et d'aujourd'hui. Vous allez vous en rendre compte plus complètement dans la seconde partie de notre Conférence.

DEUXIÈME PARTIE

Le drapeau qui flotte sur les édifices publics du *Dominion* est officiellement celui de la Grande-Bretagne. Mais aucune tyrannie ne vient actuellement faire disparaître, dans la Province de Québec, les autres pavillons que chaque groupement ethnique arbore, d'après ses préférences. La période des grandes luttes est passée ; depuis le soulèvement de 1837, où d'illustres patriotes comme Papineau et Chénier, essayèrent en vain de conquérir l'indépendance, la nation canadienne-française a accepté les faits accomplis, en attendant l'évolution lente qui rend de plus en plus lointaine, de plus en plus tolérante, l'autorité de la Blonde Albion.

Aussi voit-on claquer au vent, à chaque fête populaire, le drapeau tricolore, mêlant ses plis avec ceux de l'étendard fleurdelysé de Jeanne d'Arc et de notre vieille France. Le loyalisme officiel à l'endroit des vainqueurs ne saurait s'opposer à ce culte pieux du souvenir. Le Canada, outre ses armoiries, nationales comme son drapeau, a pris comme emblèmes le castor, symbole d'activité, et la feuille d'érable, symbole de fécondité.

De puissantes sociétés se sont donné pour mission le développement du patriotisme : l'une d'elles est sous le vocable de Saint Jean-Baptiste, patron du Canada Français, en l'honneur duquel les feux traditionnels s'allument, chaque année, à la veille de la fête nationale ; ces cérémonies entretiennent le feu sacré de l'amour pour notre civilisation latine. Il y a aussi la fête de Dollard des Ormeaux, cet héroïque défenseur de Montréal contre les Iroquois, dans les luttes du début avec les sauvages.

Le Canada a son chant national, composé en notre langue pour la Province de Québec. Ce chant se mêle souvent à la *Marseillaise* :

« O Canada, terre de nos aïeux,
Ton front est ceint de fleurons glorieux,
Car ton bras sait porter l'épée,
Il sait porter la Croix.

Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits ;
Et ta valeur, de Foi trempée,
Protègera nos foyers et nos droits. »
Sous l'œil de Dieu, près du fleuve géant,
Le Canadien grandit en espérant.
Il est né d'une race fière,
Béni fut son berceau ;
Le Ciel a marqué sa carrière
Dans ce monde nouveau.
Toujours guidé par sa lumière,
Il gardera l'honneur de son drapeau. »

D'autres chansons, prestement enlevées, alternent avec le chant de la Marseillaise. Ecoutez, Mesdames et Messieurs, ce couplet qui fait monter les larmes aux yeux :

« Jadis la France, sur nos bords,
Jeta sa semence immortelle,
Et nous, secondant ses efforts,
Avons fait la France nouvelle.
O Canadiens, allions-nous,
Et près du vieux drapeau, symbole d'espérance,
Ensemble, crions à genoux,
Ensemble, crions à genoux :
Vive la France ! »

N'allez pas vous étonner ni vous scandaliser, mes chers Compatriotes, si cet attachement à la Mère-Patrie, vaincue traîtreusement par Wolfe, en 1760, et toujours aimée quand même, ne revêt pas nécessairement les mêmes formes que chez nous ; ce sentiment, selon les individus, s'adresse aux divers visages de la France, à travers son histoire, et suit toutes les modalités d'une gamme qui comprend nos diverses transformations depuis la France du Moyen-Age jusqu'à celle de nos jours ; dans ce pays profondément catholique, créé de toutes pièces par nos pionniers au nom du « Christ qui aime les Francs », une partie de la génération contemporaine se tourne plus volontiers vers les siècles où il n'y avait « qu'une Foi, une Loi, un Roi ». Nos déplorables dissensions religieuses d'avant-guerre n'étaient pas pour organiser une réclame en faveur de la France moderne. Qui donc songerait à en faire un grief à d'autres qu'à nous-mêmes ? Mgr. Baudrillart, de retour de l'Amérique du Sud, a développé, plus éloquemment que je ne saurais le faire, ces rudes leçons qui nous viennent d'outre-mer.

Le fait le plus certain, dans le rôle que nous jouons, nous, missionnaires de langue et d'esprit français, tant en Europe qu'en Amérique, c'est que nous devons écouter avec bienveillance et sympathie les paroles de douloureux étonnement que profèrent à l'étranger nos meilleurs amis, quand ils nous parlent de notre peuple. Ils sont trop au courant, par leurs

journaux et les nôtres, de tout ce qui se passe chez nous, pour que nous puissions leur en faire accroire. Ce serait une insigne maladresse et une outrecuidance dont certains propagandistes de parti-pris ont eu justement à pâtir. Le mensonge ou la vérité truquée sont de mauvaises armes pour défendre notre bon renom. Il nous reste encore, grâce à Dieu, assez de qualités pour que nous ne soyons pas des apologistes à tout prix de nos défauts.

Pour ne le dire qu'en passant, ce ne sont pas des pièces théâtrales d'un sensualisme faisandé, comme l'*Amoureuse* de Porto-Riche, importée récemment par nos propres artistes à Québec, ce ne sont pas des articles de commerce polissons, telle la statuette intitulée « La Parisienne », bariolée de couleurs chair et n'étant pas même revêtue de sa pudeur comme les véritables œuvres d'art, ce ne sont pas, dis-je, de pareilles productions, introduites en fraude chez nos cousins du Canada, qui leur donneront une haute idée de notre tenue morale. Si nous valons mieux que beaucoup de nos écrits ou de nos fantaisies désinvoltes, il faut savoir le montrer au lieu de parader en fanfarons du vice, comme il nous arrive trop souvent.

Certes, les Français de là-bas ne sont pas vieux jeu : descendants des Normands pour un bon nombre, ils ont l'esprit gaillard ; ils ne versent pas dans un puritanisme qui ne convient nullement à la mentalité de notre race ; ils savent assaisonner leurs conversations, quand il y a lieu, du bon gros sel gaulois, de la plaisanterie un peu épicée qui force le rire sans salir l'imagination. Quand ils s'adressent à leur « Blonde », comme ils appellent leur « promise », ils n'emploient pas le langage quintessencié des *Précieuses ridicules*. Aussi bien, ils nous pardonnent facilement nos étourderies ; mais encore faudrait-il leur montrer plus souvent une physionomie sérieuse.

Les relations commerciales et intellectuelles entre les deux côtés de l'Océan sont entretenues par la présence de notre Consul Général, qui réside à Montréal, à défaut d'un ambassadeur qui aurait sa place à Ottawa. Un représentant officiel de notre pays assume, là-bas, une charge des plus délicates ; vous le comprendrez mieux lorsque je vous aurai rappelé sommairement l'organisation politique de la Confédération, question qui a été effleurée à plusieurs reprises. Par parenthèse, je vous signale que nous avons la réputation, nous Français, d'être d'admirables industriels et de piètres commerçants, ne sachant pas modifier nos articles selon les goûts de l'étranger.

Mais ne nous perdons pas en digressions.

La décentralisation administrative, réclamée ici depuis longtemps, l'organisation régionale est acquise au Canada, ou plutôt est conservée sur le modèle de nos anciennes provinces. Il y a le gouvernement fédéral à Ottawa, capitale du Dominion depuis 1873, date de l'adhésion des dernières provinces à la Confédération ; ce Gouvernement central comporte : un Gouverneur général, nommé par le roi d'Angleterre pour cinq ans ;

plusieurs ministres, dont le premier dirige le pays ; un sénat de 96 membres nommés à vie par le Gouverneur général et son conseil ; une Chambre des communes où siègent les députés nommés dans les diverses Provinces par le suffrage universel. Le Gouvernement fédéral s'occupe des intérêts généraux de la nation ; commerce, navigation, chemins de fer interprovinciaux, monnaies, postes, douanes, armée.

Les Gouvernements provinciaux, sans être autonomes, jouissent d'importantes prérogatives. Prenons comme type celui de Québec, il se compose : d'un Lieutenant-Gouverneur, nommé par le Gouvernement fédéral pour cinq ans ; d'un conseil des ministres pour les questions d'agriculture, de colonisation, d'enseignement, intéressant la Province ; d'une Assemblée législative où siègent 81 députés, nommés par vote populaire pour cinq ans ; d'un Conseil législatif de 24 membres, nommés à vie par le Lieutenant-Gouverneur en conseil. Les lois votées à l'Assemblée législative et approuvées par le Conseil législatif sont en vigueur dans les limites de la Province.

Les deux grands partis politiques sont les *Conservateurs* et les *Libéraux*, les premiers plus attachés à l'ancienne constitution anglaise, les seconds plus épris d'indépendance, autant qu'on peut définir en quelques mots des aspirations très complexes. A l'heure actuelle, *Conservateurs* et *Libéraux* ne diffèrent que par l'étiquette. Depuis 1923, le parti libéral a le pouvoir.

Il n'y a pas, comme en France, de départements, de préfectures, de sous-préfectures, entraînant le maintien d'une armée de fonctionnaires et de gratte-papiers.

La Province est subdivisée en Comtés, et chaque Comté se subdivise en municipalités, sans autre rouage administratif que le Bureau d'Enregistrement dans chaque centre important, avec un *Coroner* ou juge de paix pour régler les délits ou les différends de droit commun. La police est confiée à l'honorable corps des pompiers, généralement plus occupés à éteindre les incendies qu'à poursuivre les criminels.

Et pourtant il y a des tribunaux, qui ne chôment guère, dans les grandes villes. Trois siècles de séjour loin de leur premier pays n'ont pas fait perdre à ces bons Normands la manie des procès : ils ne seraient pas de la race de Chicaneau s'ils n'avaient un faible pour la procédure. Une succession, un testament où quelque phrase n'est pas selon les formes, les amène devant la Cour, et les voilà dans le feu de la dispute. Mais ils s'inclinent docilement devant la décision des juges. « Tout s'arrange », selon le proverbe normand, et les rancunes ne sont pas éternelles.

Le Code Napoléon est resté en vigueur dans ses grandes lignes, pour les cas qui sont du ressort de Québec. Néanmoins, les causes criminelles qui aboutissent au châtiment suprême obéissent en ce point à la loi anglaise : les coupables sont « pendus haut et court ».

Les vingt-deux districts judiciaires de la Province ont cha-

cun un palais de justice et une prison ; la *Cour du Banc du Roi*, à Québec, est une sorte de Cour d'Appel ; la *Cour suprême* a son siège à Ottawa ; le *Conseil privé* de Londres n'intervient que pour les jugements d'exceptionnelle importance.

En résumé, l'Etat, sous les diverses formes que vous venez de voir, intervient au minimum dans l'activité nationale ; la grande puissance économique réside dans les établissements de crédit, dont l'action s'étend tous les jours : Banque Royale, Banque de Montréal, Banque de Toronto, Banque Nationale de Québec, qui vient de fusionner avec la Banque montréalaise d'Hochelaga, sous le nom de Banque Canadienne Nationale, avec une succursale à Paris, 15, rue Auber. Les dépôts de compte courant produisent 3 % d'intérêt, même pour Paris. Chacune des principales Banques est autorisée à émettre des Billets (dollars canadiens appelés *piastres* dans le langage courant), avec une garantie réciproque qui engage toutes les Banques réunies. Le cours du dollar canadien est resté sensiblement le même que celui du dollar des Etats-Unis, le dépassant parfois, ce qui prouve la puissance économique de la Confédération.

Comme dans la grande République américaine, notre dollar se subdivise simplement en cent *centins*, *cents*, ou *sous*, avec des devises en argent, de 50, 25, 10 et 5 centins. Ni le franc, ni l'ensemble de notre système métrique français ne sont admis au Canada. L'argent et l'or circulent comme avant la guerre ; la piastre en or ne fait pas prime sur la piastre-billet, plus commode pour les échanges. Presque tous les paiements se font par chèques, chacun ayant son dépôt en Banque, depuis l'ouvrier jusqu'au plus riche industriel ou commerçant ; les dépôts et retraits demandent à peine quelques minutes, contrairement à la sage lenteur qui règne à nos guichets français.

Un ouvrier, simple manœuvre, gagne là-bas entre 2 et 5 piastres par jour, c'est-à-dire entre 30 et 75 francs de notre monnaie, au change actuel. Les loyers ne sont pas plus chers qu'à Paris et les produits alimentaires sont même à meilleur marché. Chaque bouche à nourrir, en y comprenant l'habillement, revient à une demi piastre par jour dans les foyers économes.

Il y a, comme ici, outre les dépôts bancaires, des caisses d'épargnes postales, avec intérêts de 3 %, les *Prévoyants de l'Avenir*, organisés sur le modèle des nôtres, et mille modes d'Assurances basés sur les chances de vie ou de mort. Il va de soi que les Œuvres de charité complètent ces organisations financières ; des sommes incalculables sont recueillies chaque année par les Institutions religieuses de Secours et par l'Assistance publique dont le rôle est plus limité qu'en France, grâce aux initiatives privées.

Les finances publiques ne seraient pas obérées par les charges militaires, n'était la dette de guerre contractée par la participation du Canada au grand conflit de 1914-1918 ; une milice peu importante avait suffi jusque là, composée de volontaires,

avec un Corps de Zouaves pontificaux, où l'on compte quelques survivants des défenseurs de Pie IX.

Mais il fallut entrer dans la fournaise, et le 22^e Régiment Canadien donna sa mesure à Vimy et Courcellette. Je tiens à vous dire un mot de l'épineuse affaire de la conscription, qui fit tomber le parti conservateur, jugé responsable de l'enrôlement obligatoire. Il y a là-dessous l'éternel problème de liberté des races en présence, des Français de là-bas épris de liberté et ne voulant pas créer de précédent pour s'asservir à l'Angleterre. Ils résistèrent à la loi de conscription, et l'ancienne France ne comprit pas leur attitude ; ils résistèrent, parce qu'ils avaient eu jusque-là des enrôlements volontaires en nombre suffisant, nombre que la contrainte ne devait pas accroître, mais diminuer ; ils résistèrent, parce qu'ils ne voulaient pas être confondus avec les contingents anglais ; ils résistèrent, parce qu'ils auraient souhaité de constituer des bataillons et des régiments exclusivement français pour combattre « à la française ». Qui oserait leur en faire un crime ? L'histoire leur devra une solennelle réparation et je suis heureux de rendre ici témoignage à leur fidélité et à leur invincible bravoure. En dépit de l'incompréhension qui présida à cet appel aux armes, lequel était loin d'être dans les formes, le monument que les Canadiens ont élevé sur la crête de Vimy, sur un emplacement donné par le Gouvernement Français, non moins que les divers marbres commémoratifs érigés sur les terres du Saint-Laurent, témoignent avec éloquence que « bon sang ne peut mentir ». Ils sont morts pour que les deux France continuent à vivre. Honneur à eux !

Pouvaient-ils faire autrement que de défendre notre civilisation, eux qui luttent depuis trois siècles pour la faire prévaloir dans toute la partie septentrionale de l'Amérique du Nord ? Toutes les pierres de Québec, de Montréal et de Carillon, tous les moëllons du Fort de Chambly, non loin de Longueuil, les vestiges eux-mêmes d'un fort actuellement détruit, dans cette cité que j'habite, nous parlent des combats surhumains entrepris par nos pères pour implanter là-bas une province française plus grande que la France. L'an dernier, nous avons fait un pèlerinage à cette fameuse citadelle de Chambly, dont les quatre tours se dressent encore sur les bords de la rivière Richelieu. J'eus l'honneur d'y prendre la parole, et j'y disais en substance : « Ce fort est là, Mesdames et Messieurs, pour attester que votre fidélité à la France est en tout semblable à celle de l'Alsace-Lorraine, durant 50 ans de tyrannie teutonne ; votre ancienne défaite s'est changée en victoire ; ces murs portent, gravés dans le roc, les noms des premiers Français qui ont laissé des descendants. Pied à pied, ces vaillants fils ont défendu leurs croyances, leurs mœurs, leur idiome national, et voilà qu'ils occupent, au nord du Nouveau-Monde, une position désormais incontestable. Vous êtes, ajoutais-je, la forteresse vivante qui promet de faire triompher la civilisation latine et

catholique parmi tous les tronçons de races européennes qui se mêlent à vous. Ces murs crénelés, remis en état depuis peu, sont le symbole de votre patriotisme ; cette chapelle intérieure, qui servit longtemps au culte paroissial, est le symbole de votre Foi. Chers amis canadiens, recueillons-nous, comme l'a dit le tendre poète latin que nous traduisions au collège : « sunt lacrymæ rerum ; les vieilles choses répandent des larmes » qu'il faut savoir ensevelir dans son cœur. Écoutons les voix pathétiques qui murmurent encore dans les profondeurs de cette citadelle : voix de Jacques Cartier, de Champlain, de Jacques de Chambly, de François Hertel et de son héroïne épouse... Saluons ici tous les soldats qui versèrent leur sang pour nous défendre.

« Mais entendons aussi les voix du présent, voix triomphales qui jaillissent en éclatantes fanfares, en l'honneur de vos foyers et de vos autels. Tous ces accents, fondus en harmonieux accords, renferment des prophéties qui se réaliseront demain. Citoyens de l'immense province normande, bretonne, vendéenne, saintongeaise, établie sur un sol sans limites, justement fiers de vos grandes cités, vous n'aurez garde d'oublier les villes, les fleuves de la Mère-Patrie ; tout en savourant les fruits de la terre nouvelle, fécondée par vos sueurs, vous entendrez les strophes de votre poète Garneau :

Terre d'abondance,
Aux grands blés lourds, aux vignes d'or,
A l'olivier plus blond encor,
France !

En union avec la France immortelle, disais-je en terminant, le Canada, sans rien perdre de ses libertés propres, pourra être déclaré, comme l'était le fort de Chambly en 1711, « assez bon pour durer toujours ! ».

Ce fut une belle et réconfortante cérémonie ; je pourrais vous citer mille autres circonstances où nous avons honoré d'un même culte les deux patries.

Ce qui contribue à maintenir là-bas la culture française, c'est évidemment notre langue. Or, sur ce point, les Canadiens de l'ouest et leurs frères isolés dans l'est, par petits groupes, se sont toujours montrés irréductibles. Ils parlent couramment anglais pour la plupart, à cause des relations commerciales ; mais entre eux, ils se feraient un crime d'employer une autre langue que la nôtre. Une bibliothèque entière ne suffirait pas à contenir tous les documents qui concernent cette lutte tenace.

Les Administrations provinciales de Québec envoient toutes leurs circulaires en français, avec l'anglais en regard ; les discours sont également prononcés en français au Parlement québécois. Mais le Gouvernement fédéral d'Ottawa, où siègent les députés de toutes les provinces, met parfois une insigne mauvaise volonté à respecter ce bilinguisme. Pétitions, protestations, rien n'est négligé par les Canadiens-Français pour

faire adopter le principe. Ils demandent en ce moment que les devises monétaires et les timbres postaux soient frappés dans les deux langues.

Un conflit violent s'est élevé dans la Province d'Ontario, où le gouvernement local est loin d'avoir les mêmes lois qu'à Québec. Un certain règlement xvii interdit aux Canadiens-Français dispersés dans la province d'avoir leurs écoles ; alors que le Parlement québécois est très tolérant à l'égard des quelques anglicans ou irlandais catholiques qui habitent son territoire, permettant et encourageant leurs *high-schools*, les pouvoirs publics d'Ontario se font un plaisir de molester les dissidents de race française. Récemment, à Pembroke, une institutrice a été révoquée pour avoir donné une partie de son enseignement dans notre idiome. Aussitôt, ses frères de l'Ouest se sont dressés comme un seul homme contre cette tyrannie : des listes de souscription ont circulé et ont produit de jolies sommes pour fonder à Pembroke une école indépendante, dès que le moment sera venu.

Dans la Province de Québec, l'enseignement du peuple catholique ou protestant donne lieu à si peu de compétitions, que les familles anglicanes envoient souvent leurs enfants aux écoles catholiques, c'est-à-dire françaises, pour leur faire mieux apprendre notre langue, au contact de camarades et de maîtres canadiens-français.

Je vous signale à cette occasion qu'il existe des écoles mixtes où filles et garçons, mêlés aux mêmes exercices et aux mêmes jeux jusqu'à 13 ans, savent demeurer sages malgré leur extrême précocité ; une surveillance attentive prévient les inconvénients très graves de cette coéducation qui, pour de graves motifs, n'est pas admise en France. Généralement, ces écoles sont dirigées par des religieuses intelligentes dont le tact est éprouvé.

La direction générale de l'enseignement primaire appartient au Conseil de l'Instruction publique, divisé en deux comités : le comité catholique et le comité protestant. Le comité catholique se compose : 1° des évêques ou administrateurs des diocèses de la province ; ils font partie, de droit, du Conseil de l'Instruction publique ; 2° d'un nombre égal de laïques nommés par le Lieutenant-Gouverneur en conseil ; 3° de quelques membres associés, nommés par décret ministériel.

Le Surintendant de l'Instruction publique, nommé par le Gouvernement provincial, s'occupe de l'organisation générale des écoles et fait exécuter les décisions du Conseil de l'Instruction publique. Deux fois par an, les écoles sont visitées par des Inspecteurs nommés par le Gouvernement provincial ; ils veillent à ce que chaque école soit bien tenue et que les élèves y fassent des progrès.

Dans chaque localité, il y a une Commission scolaire dont les membres, élus par les contribuables, ont pour mission de promouvoir l'entretien et le bon fonctionnement des écoles de la municipalité. Le curé peut faire partie de cette Commission.

Les protestants ont, de leur côté, leur Commission distincte. Les frais de construction ou d'entretien des locaux, ainsi que le paiement des instituteurs ou institutrices incombent aux Commissions scolaires qui déterminent les taxes à payer par chaque famille, non d'après la période de scolarité des enfants, scolarité qui est gratuite comme chez nous, mais d'après le degré de fortune de chaque foyer.

La fréquentation des écoles est libre ; néanmoins, des statistiques rigoureuses, que j'ai dans mes cartons, ont établi que le pourcentage des illettrés est moins élevé qu'en France ; autres pays, autres mœurs ; je dis cela sans esprit de critique.

Les religieux ou religieuses sont loin d'avoir le monopole de l'enseignement primaire ; ils n'y suffiraient pas. La carrière enseignante, avec ses brevets de divers grades, est très recherchée par les jeunes gens ou jeunes filles ; c'est une carrière honorable et bien rétribuée.

Vers 1880, des propagandistes, venus de France, avaient débarqué là-bas pour prêcher les bienfaits de la neutralité confessionnelle dans les écoles primaires. Ni protestants ni catholiques ne goûtèrent leurs propos ; ils en furent quittes pour leurs beaux discours.

Avant d'en venir à l'enseignement secondaire ou supérieur, j'ai à signaler les Ecoles spéciales comme les Ecoles Normales pour la formation des instituteurs et institutrices, les Ecoles ménagères, les Ecoles d'agriculture, les Ecoles techniques, les Ecoles des hautes études, etc. La Province de Québec est justement réputée pour l'organisation de son enseignement, à tous les degrés.

Les études secondaires se font dans les nombreux collèges classiques répandus à travers le territoire ; les futurs clercs sont élevés avec les jeunes gens qui se destinent au monde ; les évêques n'ont pas voulu les priver de ce coudoïement qui a paru utile à leur formation sacerdotale. Le cycle des études est à peu près conforme à nos programmes avant 1880 ; cependant, dans plusieurs établissements, les premières années comportent un enseignement scientifique et commercial pour les enfants qui risquent de ne pas persévérer jusqu'au baccalauréat. Le français, le latin, le grec, l'anglais, c'est-à-dire les matières littéraires, ont résisté jusqu'ici aux assauts des réformateurs qui voudraient faire une part plus large aux sciences : cette spécialisation a semblé prématurée à d'excellents esprits, qui ont préféré l'ajourner jusqu'à la période de maturité qui suit le baccalauréat de rhétorique et de philosophie. J'ai assisté, il y a un an, à de belles joutes oratoires sur ces importantes questions, au Congrès d'Enseignement tenu dans les locaux de l'Université de Québec.

L'enseignement secondaire féminin est en honneur dans le Canada français : les jeunes filles faisant des études de latin et de grec ne sont pas rares. Je suis trop partisan de ce féminisme bien compris pour ne pas y applaudir.

Les Universités canadiennes-françaises sont au nombre de trois : Université Laval, à Québec, la plus ancienne ; Universités de Montréal et d'Ottawa, également fréquentées. A Montréal, les sujets de langue anglaise suivent les cours de l'Université Mc Gill où M. du Roure, ancien élève de l'Ecole Massillon, enseigne les langues romanes. Dans les autres Universités que je viens de nommer, les chaires de français ont également des titulaires de chez nous : M. Gaillard de Champris, ancien professeur à l'Ecole Massillon, est à Québec. Nous avons à Montréal M. Dombrowski ; il faut y joindre M. Dalbis, ancien professeur au Collège Stanislas, pour la biologie. J'ai à signaler encore M. de Champs, qui occupe une chaire de français à l'Université de Toronto, en dehors de notre zone.

Les négociations habilement conduites par le Consulat français, du temps de M. Naggiar, entre l'Université de France et les Universités de Montréal et de Québec, ont abouti à l'équivalence d'un certain nombre de grades, y compris plusieurs Licences, de telle sorte que les étudiants de là-bas peuvent venir à Paris continuer leurs études sans perdre le bénéfice de leurs diplômes antérieurs.

Laïcs, ecclésiastiques, religieux, se coudoient dans l'enseignement supérieur, et il règne dans leurs rapports la plus franche cordialité. A l'Université de Montréal, un Frère des Ecoles Chrétiennes, né au Canada, le Frère Victorin, bien connu là-bas dans le monde littéraire et scientifique, est tout à la fois un fin lettré et un savant de premier ordre ; ses études botaniques sur la flore américaine sont uniques en leur genre.

Des Sociétés brillamment établies encourageant le travail de la pensée, sous toutes ses formes. La *Société Royale du Canada est une manière* d'Académie dont les prix annuels sont très ambitionnés. La *Société du Parler français* est plus spécialement destinée à couronner les œuvres littéraires écrites dans notre langue.

Ah ! notre langue, comme il fait bon l'entendre résonner sur les rives du Saint-Laurent ! Les Anglais ou Américains ont calomnié cet idiome des Canadiens ; pourquoi faut-il que des Français de passage là-bas se soient livrés parfois aux mêmes plaisanteries ? On a osé qualifier de *patois*, de *jargon*, le langage fidèlement conservé depuis trois siècles ! Les Anglo-Saxons dédaigneux le désignent sous le nom de *Canadian-French*.

Je croirais commettre un sacrilège contre la miraculeuse survivance de notre civilisation, si je prenais la moindre part à cette ironie de mauvais goût. M. Edouard Montpetit, Secrétaire-Général à l'Université de Montréal, vient d'être reçu membre de l'Académie de Belgique ; il a noblement vengé la langue de ses compatriotes ; il a fait sentir tout le charme de nos vieux mots, conservés là-bas parmi le bon peuple. Les quelques anglicismes qui se sont fatalement glissés dans le vocabulaire courant ne sont pas plus coupables que le lexique des sports en honneur à Paris.

J'ai détaillé tout cela dans un article qui est sous presse. Mon impression très nette est que les Canadiens du peuple parlent un français pour le moins aussi pur que nos Flamands, nos Bretons, nos Alsaciens, nos Auvergnats et tous nos « *gensses* » du midi ! Quant à la classe lettrée, c'est bien simple : les salons de Québec ou de Montréal ne diffèrent pas des nôtres. On roule les *n* à Montréal, on grasseye à Québec, mais ces nuances n'ont rien à voir dans la question, puisqu'il en est de même chez nous. Au Congrès d'Enseignement dont je vous ai parlé, les orateurs, presque tous anciens élèves de Paris, maniaient notre langue comme peu de Français sont capables de le faire.

Je voudrais pouvoir vous donner un aperçu sur la littérature et le journalisme canadien. Je n'ose pas entamer ce sujet qui nous conduirait loin. M. l'abbé Camille Roy, professeur à l'Université de Québec, a publié un excellent manuel et diverses études sur l'évolution de la poésie et de la prose dans la Nouvelle-France. M. l'abbé Calvet, professeur à l'Institut Catholique de Paris, a consacré tout un chapitre de son *Histoire de la Littérature française* à cette étude. J'ai fait paraître moi-même divers articles sur les écrivains qu'on a bien voulu soumettre à mon jugement. La critique a produit de nombreux ouvrages, là-bas comme ici. La bibliographie en est dressée ; j'y renvoie les amateurs. La poésie, l'éloquence canadiennes ont une vigueur qui permet tous les espoirs. L'enthousiasme est la caractéristique des peuples jeunes ; c'est aussi la condition des chefs-d'œuvres, et je demeure convaincu qu'ils apparaîtront tôt ou tard, lorsque les écrivains auront pris pleinement conscience d'eux-mêmes.

Comme en France, à nos débuts, l'Eglise a été au Canada la grande éducatrice du peuple, et elle continue sa mission. Dès le *xviii^e* siècle, nous trouvons sur cette terre lointaine, à côté des Jésuites, à côté des Sulpiciens, à côté du premier évêque, Mgr. de Montmorency-Laval, des femmes, comme Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, si florissante aujourd'hui, comme la Mère Marie de l'Incarnation, qui implanta là-bas les Ursulines, comme Madame d'Youville, veuve intrépide qui fonda, avec un hôpital, la Congrégation des Religieuses de la Charité.

A l'heure actuelle, presque tous nos Ordres français ont des établissements sur ce sol devenu si hospitalier.

Les parentés sont innombrables entre le clergé ou les religieux canadiens et ceux de France. Je vous rappelle que Mgr Alexandre Taché, évêque de Saint-Boniface, en Manitoba, au siècle dernier, avait fait son noviciat de Père Oblat au presbytère actuel de Longueuil, la maison que j'habite, et fut sacré plus tard évêque à Viviers par Mgr Mazenod, accompagné de Mgr Guibert, futur cardinal de Paris.

Présentement, dans un ordre inverse, les Clercs de Saint-Viateur ont comme Supérieur Général en France, le R. P. La-joie, canadien ; de même, les sœurs de la Providence d'Angers

obéissent à une Supérieure Générale canadienne résidant en France.

Là-bas, au point de vue religieux, tout gravite autour de la paroisse, première cellule sociale du début ; il s'en fonde encore tous les jours. L'église paroissiale est vraiment la maison du peuple, qui la veut belle et spacieuse ; les citoyens dirigeants donnent l'exemple de l'assiduité aux offices. A Longueuil, le lutrin est dirigé par un Conseiller Législatif (sénateur) de la Province. Il a fait jadis un voyage en Europe pour étudier le chant grégorien. Le Curé tient les registres de l'Etat civil en double exemplaire, l'un pour les archives de l'Eglise, l'autre pour celles de l'Hôtel de Ville. C'est le clergé qui délivre les extraits de naissance apostillés par lui et ayant force légaux.

Le Maire et ses échevins ne s'occupent que de l'administration matérielle de la paroisse ou de la cité.

L'Eglise est libre, qu'elle soit catholique ou protestante ; le Curé ou le Pasteur perçoivent la dime, en nature ou en argent ; elle est exigible par sentence des Tribunaux ; mais cette contrainte ne s'exerce jamais dans la pratique. Le Curé doit soumettre son état budgétaire au Conseil des Marguilliers, qui contrôlent toujours son administration, sous peine de nullité. La Fabrique paroissiale est une Société reconnue par la Loi, ayant droit d'émettre des emprunts par actions ; ces titres sont de tout repos ; donc très recherchés par les capitalistes ennemis de la spéculation : l'intérêt en est généralement de 5 %.

Toute entreprise de quelque conséquence doit être soumise à l'Evêque, dont le veto est indiscutable, sauf recours à Rome en cas de litige.

La Province civile de Québec est divisée en trois provinces ecclésiastiques : Québec, Montréal, Ottawa où résident les archevêques : à Québec, l'archevêque actuel, Mgr. Bégin, est revêtu de la pourpre cardinalice. Le délégué apostolique (nonce ou légat du Pape) a son palais à Ottawa. Chaque province ecclésiastique est subdivisée en quatre ou cinq diocèses. Il m'a paru que les évêques suffragants ont plus de rapports qu'en France avec leurs archevêques et les autres évêques voisins ; il n'y a qu'un grand séminaire par province, ce qui permet une organisation plus large, avec des professeurs de choix ; ce qui n'est pas contraire aux vues de Rome. Les Sulpiciens sont, à Montréal, titulaires du Grand Séminaire, du Collège et de deux paroisses. Le Grand Séminaire de Québec est dirigé par le clergé séculier.

Les résultats de ce régime religieux en sont la meilleure garantie. Les prédicateurs français, invités à chaque Carême pour prêcher la station à Notre-Dame de Montréal, sont émerveillés par l'affluence des fidèles et par l'intensité de la vie religieuse. La Foi est là-bas celle de nos siècles passés. Les apôtres n'ont pas perdu leur peine ; le peuple reconnaissant n'oublie pas leurs services à la colonie naissante et leur dévouement à la génération actuelle.

L'esprit chrétien ne se traduit pas seulement par les mani-

festations grandioses, comme celles qui se déroulèrent au Congrès eucharistique de 1910, et qui se renouvellent partiellement chaque année aux sanctuaires de Saint-Joseph, à Montréal, de Sainte-Anne de Beaupré, à Québec, du Rosaire, à Trois-Rivières ; mais encore et surtout par le magnifique épanouissement de cette race française.

Oui, race essentiellement française, comme le prouvent les archives qui permettent de dresser la plupart des généalogies. Pourquoi faut-il qu'une Revue Médicale de Paris ait eu le front de parler des *métis* du Canada ? Les anciens indigènes sont relégués honorablement dans quelques bourgades, comme à Caughnawaga, non loin de Montréal, mais leur sang ne se mêle pas au sang français. Vous voyez l'offense faite à nos cousins quand on leur lance de tels soufflets en plein visage !

Les familles n'ont qu'à invoquer leur nom pour attester leur origine : tantôt ce sont des noms plus usités dans la France d'autrefois que dans celle d'aujourd'hui : Lafrance, Laliberté, Lajoie, Lachance, Lheureux, Lavigueur, Lafleur, Laframboise, Lafortune, Laflamme, Cinq-Mars, Brisebois, Marsile, Tranchemontagne ; les prénoms sont à l'avenant, dans certains milieux : Téléphore, Adélard, Apollinaire, Hormidas, Odulphe, Ovila, Rosaire, Lionel, Napoléon ; parmi les prénoms féminins, je relève : Lœtitia, Héliane, Donalda, Attala, Malvina, Corinne, Eva, Fabiola, Marie-Ange, Aurore, et Marie-France ou Jeanne d'Arc, ces derniers vocables usités pour les fillettes nées au cours de la Grande-Guerre.

Mais, dans l'ensemble, les noms patronymiques et les prénoms sont ceux auxquels nos oreilles françaises sont accoutumées.

Au demeurant, il ne faut pas être un physionomiste très expert pour lire sur les visages les traits qui décèlent une étroite parenté avec nous : le Normand sanguin, taillé en force, le Breton ou le Vendéen, plus nerveux, plus ramassé, se reconnaissent de prime abord. Je vous ai dit que le type Normand domine dans la Province de Québec, les Bretons s'étant fixés de préférence en Acadie : certaines différences ethniques séparent les deux races là-bas comme ici ; l'intimité morale n'existe pas entre ces deux fractions du même peuple. Il n'est pas rare de rencontrer, de part et d'autre, des familles issues de nos autres provinces françaises, y compris celles du centre de la France ; mais c'est là un élément dont l'apport s'est perdu dans la masse.

Quoi qu'il en soit, si l'homme canadien apparaît gaillard et bien musclé, la femme, par contre, est généralement plus petite qu'en France ; on rencontre bien, de ci de là, quelques magnifiques échantillons d'académies ? plantureuses, au port majestueux ; mais la nature a plutôt modifié nos charmantes cousines, Mesdames et Mesdemoiselles, dans le sens de la grâce concentrée sur ces délicieuses statuettes de Tanagra. Charmantes, elles le sont de mille manières, par la finesse de leurs traits, l'élégance de leur démarche, leur façon de porter les toilettes parisiennes, tant à la ville qu'à la campagne. La vie

confortable, même dans les maisons isolées, ne les expose pas à la déchéance physique prématurée de nos paysannes françaises. Le Canadien veut que sa femme et ses filles soient gracieuses, et il leur en donne les moyens : elles sont les « fleurs des neiges » qui égayent les hivers et ornent les vastes plaines immaculées. Plusieurs Français de France, venus en Canada avec des goûts raffinés, ont trouvé ces « fleurs des neiges » à leur convenance, et les mariages qui en ont résulté sont des mieux assortis.

Ne croyez pas, en effet, que les frimas glacent les âmes en ce temps de robuste optimisme : c'est un tempérament ultrasensible que celui du Canadien et de la Canadienne ; la moindre attention délicate les touche infiniment et donne lieu à ces invitations si franches qui sont suivies d'une hospitalité comme je n'en ai rencontré nulle part, dans mes multiples pérégrinations. Cette sensibilité tournerait facilement à la susceptibilité, à une pointe de jalousie qui réclame de la prudence et des ménagements. Mais ce sont des cœurs si foncièrement bons qu'ils savent pardonner l'inexpérience des nouveaux-venus.

On n'admira jamais trop le réconfortant spectacle qu'offre là-bas chaque foyer. Dans ces coquettes maisons, si petites en apparence à la campagne, maisons calfeutrées aux fenêtres par un double châssis en hiver, ornées de jolies persiennes vertes en été, tout est aménagé pour loger une nombreuse famille. Les femmes délicates dont je vous ai crayonné le portrait sont en réalité très robustes et ne redoutent pas la maternité : 8, 10, 12 enfants ne sont pas pour les effrayer ni leur faire perdre leur bonne grâce : la petite maman est comme la sœur aînée de toute la bande joyeuse.

Heureuse nation, si les villes mangeuses des êtres humains n'accaparent pas à l'excès la population rurale, et si l'appât d'un gain problématique n'élargit pas la brèche déjà trop largement ouverte du côté des Etats-Unis ! Les enfants travaillent dès que leurs études sont terminées, ce qui résoud l'angoissant problème dont l'ancienne France se meurt. Des filles de bonne maison gagnent leur vie sans rougir ; elles ne croient pas déroger parce qu'elles sont employées de magasin, si elles habitent près des grands centres, ou livrées aux travaux de la ferme dans les villages. Elles considèrent comme un devoir de remettre la meilleure part de leur salaire à la famille, pour élever les tout petits. Les grands garçons en font autant, et les mariages ne sont pas une course à la dot, mais au travail.

Tel est le secret de cette prodigieuse fécondité de notre race sur le Nouveau Continent : simplicité de mœurs, religion patriarcale, amour du travail. Telle est aussi la condamnation sans appel des doctrines d'après lesquelles le libre épanchement de la vie amènerait la famine sur la terre : le Canada tout entier pourrait nourrir encore cent millions d'habitants.

Nous sommes loin de compte, vous le voyez, avec les fantaisies du roman de Hémon. Les Maria Chapdelaine ont existé il y a

trois siècles, aux alentours du Lac Saint-Jean, où chaque maison, de nos jours, a le chauffage central, l'électricité, la salle de bains, le téléphone, le radio, et mille autres avantages peu connus dans nos villages reculés de la vieille France. Virgile avait dépeint de même, autrefois, l'emplacement de la Rome antique, avec ses pâturages et ses bœufs, au moment où Rome était à son apogée, devenue le centre de civilisation de tout l'Univers.

Mesdames et Messieurs, je ne suis pas venu ce soir vous faire un prêche ; mais il me semble qu'une pensée morale se dégage de ces tableaux, de ces récits auxquels vous avez bien voulu prêter votre bienveillante attention. S'il nous était permis de vivre quelque temps dans un des siècles qui ne sont plus, par une miraculeuse transposition de dates, nous serions avides de rechercher les origines de nos familles, d'analyser les mœurs, les us et coutumes de nos aïeux, par nous-mêmes, mieux que dans les livres d'histoire toujours incomplets. Ce rêve devient une réalité pour tout Français qui voyage dans la Nouvelle-France : c'est l'*Ancienne-France* qu'il faudrait dire. Quiconque veut se pencher avec amour sur ces rejetons ethniques, issus de la commune souche, s'explique mieux à lui-même tout ce que l'atavisme lui a transmis de meilleur. Nos cousins du Canada n'ont pas passé par nos perturbations gouvernementales ; adoptant tous les progrès scientifiques modernes, ils ne les ont pas jugés incompatibles avec la morale individuelle, familiale, sociale de nos pères. De quel côté est le progrès véritable ? Si nous avons dévié sur nombre de points, nous pouvons trouver là-bas les correctifs de nos erreurs.

Ma mission, telle que je la comprends, serait doublement utile, si, après avoir travaillé à faire mieux aimer la France par le Canada, je parvenais à faire mieux aimer aussi le Canada par la France !

